

« Une histoire de nos retraites »

Un podcast immersif dans l'histoire de l'Agirc-Arrco

Paris, le 9 novembre 2023

L'Agirc-Arrco raconte son histoire dans un podcast inédit « Une histoire de nos retraites », accessible sur son [site internet](#) et les principales plateformes d'écoute. Cette fresque documentaire ponctuée d'archives retrace l'épopée du régime de retraite complémentaire, créé il y a 75 ans par des ouvriers, employés et chefs d'entreprise précurseurs et qui bénéficie désormais à 58 millions d'assurés. Le podcast illustre, à travers 5 épisodes, l'esprit de concorde des partenaires sociaux réunis autour d'un objectif commun : garantir une retraite à chaque génération sans peser sur les générations futures.

5 épisodes, 5 périodes structurantes dans l'histoire du régime Agirc-Arrco

« Une histoire de nos retraites » débute au 17^e siècle, lorsque Jean-Baptiste Colbert, le grand ministre des Finances de Louis XIV, fonde la Caisse des invalides de la marine royale, pas encore un régime de retraite mais déjà un pas dans la prévoyance. Il faudra ensuite attendre 1945 et la naissance de la Sécurité sociale qui s'accompagne d'une assurance vieillesse pour que la notion de retraite s'institutionnalise. Le premier épisode du podcast s'arrête le 14 mars 1947 avec la naissance officielle du régime de retraite complémentaire des cadres : l'Agirc. Le voyage continue avec la création de l'Arrco en 1961 pour l'ensemble des salariés du privé. S'en suit la généralisation des retraites complémentaires, puis le temps des nécessaires réformes. Le dernier chapitre plonge les auditeurs dans les coulisses des négociations de l'accord du 30 octobre 2015, jusqu'à la fusion des régimes en 2019.

Des experts et témoins clés

Ponctué d'archives sonores qui permettent de s'immerger dans les époques successives, le podcast « une histoire de nos retraites » recueille le témoignage de personnalités qui ont pris part à l'histoire du régime Agirc-Arrco et à certaines négociations : **Jean-Louis Malys** - ancien secrétaire national et négociateur CFDT, ancien vice-président de l'Arrco, **Valérie Corman** - ancienne conseillère en protection sociale du Medef, **Jean-Jacques Marette** - ancien directeur général de l'Agirc-Arrco. Des experts de la protection sociale apportent également leur regard : **Bruno Palier** - directeur de recherche au CNRS, **Nicolas Marques** - économiste et directeur général de l'Institut Molinari et **Michel Pigenet** - professeur émérite d'histoire contemporaine à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et au Centre d'Histoire sociale des mondes contemporains.

« Une histoire de nos retraites est un formidable outil pédagogique pour qui veut améliorer sa connaissance du système de retraite et de la gestion d'un régime paritaire tel que l'Agirc-Arrco. Le rôle des partenaires sociaux, souvent méconnu prend tout son sens à l'écoute des épisodes. Ce voyage dans l'histoire de l'Agirc-Arrco, qui permet d'appréhender le paritarisme de gestion, de comprendre les enjeux qui animent les décisions des organisations syndicales et patronales sera j'espère un moyen, pour certains de nos concitoyens de reprendre confiance en nos institutions », commente **François-Xavier Selleret**, directeur général de l'Agirc-Arrco.

Et d'ajouter : « Si le podcast s'arrête en 2019, lors de la fusion des régimes Agirc et Arrco, il reste d'actualité, après la signature tout récemment du nouvel accord de pilotage quadriennal de l'Agirc-Arrco par les partenaires sociaux ».

Pour écouter le podcast « Une histoire de nos retraites » : [Podcasts - Agirc-Arrco](#)

Chapitre 1 : Le temps des premiers bâtisseurs ou comment l'idée de pension de retraite a émergé dans la société française.

Dans ce premier chapitre, embarquez à bord des navires de la marine royale sous Louis XIV, suivez l'émergence des premières sociétés de secours mutuels, des premiers régimes spéciaux, jusqu'à la création d'un régime général et d'un régime de retraite complémentaire.

Avec les interventions de l'économiste Nicolas Marques et l'historien Michel Pigenet.

Chapitre 2 : Le tsunami des nouveaux régimes

Une avancée sociale majeure : avec la création de l'Agirc en 1947, première institution de retraite complémentaire, les salariés cadres bénéficient d'une meilleure pension de retraite. Une révolution se profile dans les chaînes de production des usines Renault : l'accès à un complément de pension pour des millions de salariés et de retraités français grâce à la création de l'Arrco.

Avec les interventions de l'historien Michel Pigenet et le directeur de recherche au CNRS Bruno Palier.

Chapitre 3 : Une retraite complémentaire pour tous

L'Agirc et l'Arrco, deux régimes de retraite complémentaire couvrent désormais la majeure partie des salariés du secteur privé. La retraite complémentaire se généralise. Découvrez comment les changements de conditions d'accès à la retraite vont mettre au défi les deux régimes, notamment lors du passage à la retraite à 60 ans.

Avec les interventions du directeur de recherche au CNRS Bruno Palier, l'économiste Nicolas Marques, l'ancien sidérurgiste et syndicaliste CFDT Jean-Louis Malys et l'ancien directeur de l'Agirc-Arrco, Jean-Jacques Marette.

Chapitre 4 : La métamorphose et l'union

Vient le temps des réformes de la retraite complémentaire. Les années 90 vont imposer une remise en question du fonctionnement de l'Agirc et de l'Arrco dans un système social en pleine mutation. L'Agirc et l'Arrco s'adaptent pour pérenniser le système et maintenir le niveau des pensions de retraite. Les premières briques de l'union des deux régimes sont posées.

Avec les interventions de l'ancien directeur de l'Agirc-Arrco Jean-Jacques Marette, le directeur de recherche au CNRS Bruno Palier et l'économiste Nicolas Marques.

Chapitre 5 : Dans le secret des négociations

Les crises économiques bousculent la France et le monde au début des années 2000. L'Agirc et l'Arrco les affrontent. Des mesures sont prises en urgence. Le déficit menace toujours, des décisions courageuses sont indispensables. Un nouveau régime doit bientôt naître et promettre un avenir plus serein.

Avec les interventions de Valérie Corman pour le Medef, Jean Louis Malys pour la CFDT, et de l'ancien directeur général de l'Agirc Arrco, Jean-Jacques Marette.

A propos de l'Agirc-Arrco

L'Agirc-Arrco, régime de retraite complémentaire obligatoire des salariés du secteur privé, est piloté par les partenaires sociaux. Il repose sur les principes de répartition et de solidarité entre les générations. 26 millions de salariés cotisent à l'Agirc-Arrco pour constituer leurs droits futurs et 1,7 million d'entreprises adhèrent au régime. 13 millions de retraités perçoivent, chaque mois, une allocation de retraite complémentaire Agirc-Arrco. Le montant total annuel des allocations versées par le régime s'élève aujourd'hui à près de 90 Md€. Les orientations stratégiques du régime renouvelées tous les quatre ans ont conduit les équipes de l'Agirc-Arrco à engager un vaste chantier d'amélioration du service, au meilleur coût visant à offrir un parcours client simple et personnalisé. Pour plus d'informations : www.agirc-arrco.fr

Contact presse

Virginie BELLOIR - Agirc-Arrco - dc.presse@agirc-arrco.fr - 06 99 66 84 94